

Postures, positionnements et compétences **chez les travailleurs sociaux**

Eric Furstos –

*Responsable pédagogique Institut Saint Laurent Ecully (69)–
Séminaire Intervention IFTS Echirolles 38 – Mercredi 14 Janvier 2015*

1°) Pourquoi ce travail sur les notions ou concepts de posture de positionnement et de compétences chez les travailleurs sociaux ?

Durant nos formations successives et toute notre carrière d'éducateur spécialisé, nous avons entendu, et nous l'avouons parfois, user, pour ne pas dire abuser, de termes sans réelles définitions en tête, ou de jargons, souvent bien approximatifs. Cela faisait, selon nous, partie du bagage¹ qui devait nous faire acquérir la « sacro-sainte identité professionnelle », la reconnaissance de notre corporation comme dit Claude Dubar, pour une légitimité essentielle pour exister dans ce métier que nous avons choisi.

En 2007, au moment de la réforme des diplômes, notamment ceux de Moniteur Educateur et d'Educateur Spécialisé, nous sommes devenu formateur. Nous allions alors assister, quelque peu abasourdi, à cette période de bouleversement de paradigmes formatifs par l'entrée de la logique des compétences, à de nombreux débats souvent très passionnés, pour ne pas dire passionnels, et au final peu constructifs, puisque souvent ancrés dans les représentations subjectives des protagonistes (formateurs, professionnels de terrains, tuteurs de site qualifiant), débats donc sur les notions ou concepts apparaissant formellement dans les référentiels, tentant par la même, pour ceux-ci, d'opposer, postures, positionnements, identités professionnelles, sans toutefois vouloir (ou parvenir) à les définir précisément, face aux compétences, aux définitions toutes aussi floues ou tellement réductrices.

Aussi, dès lors qu'un formateur, un professionnel ou un élève allaient utiliser les termes de posture, positionnement ou compétences, nous allions toujours leur demander quelle définition se cachait derrière ces mots, bien souvent sans réelles réponses.

Nous allions alors engager une recherche, tout d'abord bibliographique, puis théorique sur ces notions afin d'en interroger les réelles significations, les usages et se sortir des notions valises qui ne servent, au final, qu'à ne rien vouloir dire, ou ne pas dire.

Au fil du temps, Nous nous apercevions assez rapidement qu'il existait la même confusion entre les termes pour nombres d'auteurs d'ouvrages ou d'articles du travail social, utilisant indistinctement un terme pour un autre, ce qui semblait créer de la confusion, et presque une impossibilité de l'explicitier par ces mêmes auteurs.

A l'issue de notre recherche bibliographique, nous n'allions trouver que trois ou quatre auteurs qui avaient osé s'aventurer sur une tentative d'explicitation et/ou de distinction des notions, en proposant une ou des définitions singulières donc nous parlerons plus loin.

Notre recherche se dirigeait alors sur une approche théorique en s'appuyant tout d'abord sur la définition des notions.

¹ Existe t'il d'ailleurs un lien avec la notion de mots-valises dont je parlerai plus loin ?

Nous nous arrêtons, dans un premier temps, sur un texte de Claire Jouffray² qui pose le contexte tout à fait pertinent de ces termes : des mots, des vocables, des notions, plus ou moins anciens, souvent extrêmement polysémiques montant en puissance dans le vocabulaire utilisé par les travailleurs sociaux, témoins d'une évolution des pratiques pour certains ou d'effet de mode pour d'autres.

Il en était ainsi du mot « posture », terme qui avait envahi depuis quelques temps le champ du social sans toutefois relever d'une définition affirmée et/ou consensuelle.

Il était venu, selon Claire Jouffray, compléter l'autre terme de « positionnement », auparavant prédominant, et relevant pourtant, tout autant, de la notion valise, du mot-portemanteau, de l'amalgame, ou du vocable fourre-tout, abstrait, flou, polysémique et ambiguë, un mot, au final, creux, au « sens mou », qui ne veut rien dire de précis, ou au contraire trop plein auquel chacun peut faire dire ce qu'il veut.

2°) Tentative de définitions de la posture, du positionnement, de la compétence

Pour proposer une définition de ces notions, nous nous appuyons sur les références du Centre Nationale de Ressources Textuelles et Lexicales et les Dictionnaires Etymologiques et de la Langue Française Larousse et Robert.

Nous étayons ensuite notre recherche par les apports d'auteurs.

La posture :

- L'étymologie du mot « posture » vient du latin *positura* qui signifie «*position, disposition*», et de *positus et ponere* signifiant «*poser*». Le terme évolue pour devenir en 1580 *posture* en vieux français et signifiant «*position, attitude du corps*», puis en 1623 *posture* apportant la définition complémentaire de «*situation morale*» puis d'«*attitude morale volontaire ou non, qui se remarque, soit par ce qu'elle a d'inhabituel, ou de peu naturel, de particulier à une personne ou à un groupe, soit par la volonté de l'exprimer avec insistance* ».

Avec «*la position physique* » qui donnera la discipline de la posturologie, les dictionnaires de la langue française ajoutent la définition «*d'état dans une situation (morale ou sociale, économique...) favorable ou défavorable - se mettre en posture de (être, à même de, en condition de, en état de, en mesure de...), de comportement, de conduite* ».

La définition de la posture se comprendra aussi en explorant son antonyme «*imposture* »³ : selon le CNTL, l'imposture (du latin *imponere* : «*abuser quelqu'un*») signifie «*l'attitude, dans une situation précise, de celui qui cherche à tromper autrui sur sa propre personne, sur son caractère, de celui qui tend à tromper autrui dans le but d'en tirer profit...* ».

Nous pouvons alors poser l'hypothèse que la posture pourrait être l'attitude singulière, dans, et au regard d'une situation ou d'un contexte donné, d'être le plus authentique, vis-à-vis de soi et dans son action vis-à-vis de l'environnement.

- Le yoga apporte un regard particulier sur la notion de postures

² Claire Jouffray – « L'approche centrée sur le Développement du pouvoir d'Agir (DPA) - Posture et accompagnement - une approche qui vient faire bouger les postures dans l'accompagnement social » - <http://aifris.eu> (Claire Jouffray Assistante sociale, diplômée d'études approfondies en travail social, action sociale et société, formatrice au CNAM et membre de la commission formation de l'Association nationale des assistants de service social ANAS)

³ Dont Roland Gori rend compte dans son ouvrage « La fabrique des imposteurs » - Edition 'Les liens qui libèrent' - janvier 2013, par un éclairage croisé de la psychanalyse et de la politique, pour en expliquer sa construction et ses finalités. « *L'imposteur est aujourd'hui dans nos sociétés (...) se fiant à l'apparence plutôt que tenir bon sur les valeurs (...)* » et montrant comment l'imposteur ne pense pas ses postures, il vit à crédit, au crédit de l'Autre dans l'hypocrisie des bons sentiments et du faux-semblant.

Le Yoga, né en Inde environ 2500 ans avant J.C, est tout d'abord une science et une philosophie spirituelles. Néanmoins, les yoguistes définissent aujourd'hui leurs pratiques comme une recherche de paix intérieure et d'harmonie avec l'environnement, une discipline du corps et de l'esprit en réponse aux émissions tensionnelles internes et externes pouvant déterminer, souvent en grande partie, les actions de la vie. Pour parvenir à cette recherche d'union (yug en indien, racine du mot yoga), la pratique du yoga s'ancre dans des centaines d'Asanas (traduction de postures), dont 84 de ces postures sont particulièrement importantes : debout, assis, couché sur le dos, couché sur le ventre, à genoux. Toutes postures définissent un ancrage choisi du corps dans le sol et un contrôle respiratoire pour agir sur les tensions intérieures et les tensions extérieurs venant de l'environnement. Il s'agit donc, au travers de postures intentionnellement pensées et décidées, pour mettre en actions des processus de régulation des tensions internes et externes, de répondre aux multiples situations vécues et stimulations ressenties.



Posture Pranamasana (Posture de la prière)



Posture du Lotus (Posture de méditation)

- La dimension politique vient aussi définir la notion de postures

Si de tout temps, il n'y a pas eu de positions ou de positionnements politiques (considérés comme l'ensemble des idées, des points de vue et des actes soutenus ou posés face à un problème) sans postures (définies comme l'état, les réflexions et les attitudes morales par rapport à ce même problème), affirmées ou repérées des hommes politiques, Geneviève Guicheney⁴, journaliste et correspondante de l'Académie des Sciences Morales et Politiques explique qu'aujourd'hui, dans une crise sans précédent, ces mêmes hommes politiques délaissent les positions pour n'user que de postures, voire parfois d'impostures, au risque « d'abandonner la démocratie dans l'absence de débat »⁵. Aussi, si sans postures politiques, il n'y a pas de positions politiques, la posture ne dit rien seule des positions (ou positionnements) effectifs, ce, d'autant plus si elle n'est pas cohérente (volontairement, stratégiquement ou pas) avec la situation.

Le positionnement :

Le positionnement, est un dérivé du verbe « positionner » et du mot « position », du latin *positio* « action de mettre en place », « position, situation », « disposition d'esprit », « circonstances », « thèse, sujet de déclamation ». Au 19^{ème} siècle, la « position » prend la signification complémentaire d'« ensemble des idées que l'on a, que l'on soutient, point de vue » et le positionnement peut alors définir, en partie « l'action venant soutenir ou affirmer

⁴ Geneviève Guicheney - « Positions et postures » - 19^{ème} Rencontre des Arts et Lettres en Bourbonnais (Célébration du 50^e anniversaire de la revue *Positions*) - Chareil-Cintrat - Octobre 2004

⁵ *Ibid.*

les points de vue ». Le positionnement revêt une acception souvent technique, méthodologique notamment en terme de marketing ou de technologie (*positioning* américain). Le positionnement se définit aujourd'hui comme l'action de positionner, de se positionner, de prendre position (se situer, agir de manière volontaire, poser un acte défini, professer et/ou défendre son avis)

La compétence :

L'étymologie du mot « compétence » vient du latin *competere* qui signifie « *aller, tendre vers un même point, convenir* » et *competentia* signifiant « *proportion, juste rapport* ».

En 1468, il prend la forme de « *en compétence de* » qui signifie « *par rapport à* » (dérivé du mot « *compétition* »), pour définir à partir du 17^{ème} siècle « *l'aptitude, la capacité de quelqu'un en telle ou telle matière* », puis au 20^{ème} siècle de nommer « *une qualification* ».

La compétence revêt aujourd'hui le sens commun de « *Capacité reconnue dans un domaine* », en Droit d'« *aptitude légale à instruire et juger une affaire* ». Il s'agit de « *l'ensemble des dispositions, capacités, aptitudes spécifiques qui permettent à tout sujet de maîtriser des savoirs (connaissances), des savoir-faire (pratiques) et des savoir-être (comportements relationnels) pour répondre à bon escient aux situations professionnelles rencontrées (...) elle est acquise et mise en œuvre sur le poste pour remplir les tâches qui sont attendues...* »⁶

3°) La posture, le positionnement et la compétence des travailleurs sociaux

L'hypothèse que nous retenons pour définir la posture professionnelle et la distinguer du positionnement professionnel s'appuie sur les définitions génériques citées ci-dessus et est étayée par la recherche de Geneviève Lameul et l'article de Didier Dubasque⁷ (ASS, membre de l'Association nationale des assistants de service social - ANAS)

Pour Geneviève Lameul la posture professionnelle « *se définit comme la manifestation d'un état mental, façonné par nos croyances et orienté par nos intentions qui exerce une influence directrice et dynamique sur nos actions, leur donnant sens et justification. Le positionnement physique et symbolique a une influence sur la posture professionnelle que l'on peut situer en proximité des facteurs personnels, sur l'axe qui relie les facteurs personnels et comportementaux* »⁸. Il s'agit donc, dans un contexte précis, une situation précise, d'une "stature" mentale, intellectuelle et pensée, un état ancrée dans un cadre de référence et un contexte, ce qui veut dire que l'on peut avoir plusieurs postures selon le cadre ou la situation dans lesquels on se trouve et qui ouvre à une prise de position, d'initiative argumentée (le moins subjective possible, puisque tiercée par des savoirs). Cette prise de décision « *sous forme d'une acte posé et réfléchi en fonction du cadre de référence* »⁹ (par exemple le mandat, mais aussi l'éthique ou la déontologie...), serait, selon Didier Dubasque le positionnement professionnel, c'est à dire l'émanation physique (et/ou symbolique, en tous les cas visible, observable et évaluable) de la posture face à la situation, en un mot l'action face à la situation, et qui, au final, conduirait à agir avec compétence.

Cette hypothèse repousse les débats passionnés entre la posture et le positionnement qui seraient du côté des valeurs fortes du travail social (même si on le voit que peu de monde

⁶ Dictionnaire Etymologique Larousse 2010

⁷ Didier Dubasque – « Assistant de Service Social : l'identité professionnelle en question » - ANAS 2003

⁸ Geneviève Lameul – « Posture professionnelle enseignante en question » - intervention 8e Biennale de l'éducation et de la formation - IUFM de Bretagne. Centre de Recherche Education Apprentissages Didactique

⁹ Didier Dubasque – « Assistant de Service Social : l'identité professionnelle en question » - ANAS 2003

peut les définir), et la compétence, que certains (souvent bien peu informés) ne définissent que comme une notion "néo libérale" d'unique réponse à la flexibilité et la productivité des travailleurs, antinomique du travail social, voire pire, d'asservissement au patronat et au profit. Notre hypothèse pourrait alors modéliser la posture, le positionnement et la compétence ainsi : la posture est intérieure au professionnel, le positionnement extérieur (déterminé par cet intérieur), la compétence en est un des mécanismes.

Maela Paul¹⁰ vient ajouter que la posture professionnelle est le savoir être, le savoir faire, les comportements du professionnel définissant son positionnement du professionnel.

Pour François Delivré, la « *posture professionnelle se caractérise par un certain état de vigilance qu'adopte le professionnel lorsqu'il fait son métier. De ce point de vue, une question (...) pourrait alors se poser pour expérimenter ou améliorer sa posture : celle de sa vigilance juste avant la rencontre avec l'usager (...) A cet instant, le professionnel est bien entendu lui-même mais il se prépare pourtant à « faire son métier » en adoptant une certaine attitude professionnelle qu'il gardera peu ou prou tout au long de la rencontre.* »¹¹

Philippe Meirieu définit les postures comme des dispositions mentales acquises pour continuer à apprendre, « *à intégrer des savoirs, des dispositifs d'apprentissage, et chacun est véritablement actif dans son environnement* »¹².

Marie-Françoise Bonicel vient expliquer que les postures qu'adoptent les professionnels travailleurs sociaux, dépendent indéniablement de différents facteurs : « *des personnes accompagnées, individuellement ou en groupe, de l'alchimie relationnelle des deux partenaires, du champ dans lequel s'exerce l'activité, des objectifs fixés, et du style personnel des accompagnants qui renvoie à leur structure profonde* »¹³.

Chamla Rachel rappelle que la question des postures se pose aujourd'hui plus profondément pour les travailleurs sociaux dans le sens ils ont l'obligation de les réfléchir, de les construire, de les adapter au contexte juridique et sociétal, notamment depuis la loi 2002-2 : « *le professionnel est amené à quitter une posture d'expert dans laquelle la personne qu'il accompagne est un objet passif pour adopter celle du passeur dans laquelle la personne accompagnée est un sujet actif, un partenaire* »¹⁴. Si pour elle, « *Le positionnement professionnel est un processus de construction qui permet de se positionner mais aussi d'être positionné dans un environnement défini (...)* »¹⁵, la posture, quant à elle, définit une manière d'habiter un positionnement. La posture est la manière dont le positionnement est agi dans l'interaction avec d'autres. Dans cette acception, la posture peut donc être différente d'une situation à une autre, en fonction des circonstances. « *La posture définit la manière de s'acquitter de sa fonction (ou de tenir son poste). C'est nécessairement un choix personnel et réfléchi relevant de l'éthique et de la déontologie. La posture professionnelle suppose ajustement et adaptation à la singularité de chacun, accueilli en tant que personne. [...]. Par la posture s'incarnent les valeurs d'un professionnel en relation à autrui* »¹⁶.

¹⁰ Maela Paul (Docteur en sciences de l'éducation) - Intervention de « Le concept d'accompagnement - Accompagnement et formation » - C2R Bourgogne - Janvier 2004 (interventions à partir de l'ouvrage « L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique » - PAUL Maela - L'Harmattan Paris 2004)

¹¹ François Delivré (Auteur du « métier de coach », Co fondateur et directeur associé d l'Académie du Coaching - *Résumé de la conférence prononcée à l'ICF - « la posture de coach » - 4 décembre 2003*)

¹² Philippe Meirieu (Docteur en Sciences de l'éducation, chercheur et écrivain français, spécialiste la pédagogie) – Commentaire du film « *Entre les murs* » - <http://www.meirieu.com>

¹³ Marie-Françoise Bonicel (Maître de conférence en psychologie sociale clinique à l'IUT de Troyes) – « Un questionnaire : quelles postures dans les pratiques d'accompagnement ? » - pedagopsy.eu/accompagnement_bonicel_posture.htm

¹⁴ Chamla Rachel (ASS et Formatrice) « Posture et positionnement professionnel dans une démarche de développement » - Sous la direction de Gourvil Jean Marie et Kaiser Michel, *Se former au développement social local* - Dunod Paris 2008.

¹⁵ Chamla Rachel – « A propos de la réforme du DEASS : de l'intervention sociale et de l'expertise sociale » - *La revue française de service social, Expertise et évaluation* - ANAS. N°236 - 2010

¹⁶ Maela Paul – « L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique » - L'Harmattan Paris 2004.

Enfin Claude Dubar¹⁷ propose, quant à lui, l'hypothèse que la posture aurait à voir avec le concept d'habitus de Pierre Bourdieu dans le sens où l'habitus défini dans « *Questions de sociologie* »¹⁸ est « *la disposition générale de l'esprit et de la volonté (...), un système durable et transposable, structures structurées et prédisposées à fonctionner en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques (...)* ».

La compétence professionnelle :

Pour Guy Le Boterf : « *La compétence est la mobilisation ou l'activation de plusieurs savoirs, dans une situation et un contexte donnés. Elle désigne la mobilisation d'un ensemble de ressources (savoir, savoir-faire, savoir-être), en vue de résoudre une situation complexe appartenant à une famille de situations-problèmes (tout en étant en mesure d'argumenter la processus).* »¹⁹

Nous retenons, au regard des apports posés ci-dessus, qu'il n'y a pas une posture mais des postures, en fonction des différentes situations, que l'on peut définir comme une (ou des) attitude réfléchie, construite professionnellement, éthique et véridique vis-à-vis de soi, de l'environnement et du positionnement pris pour répondre au problème posé. Il en est de même pour le positionnement, puisqu'il y a au moins autant de positionnements que de postures adoptées.

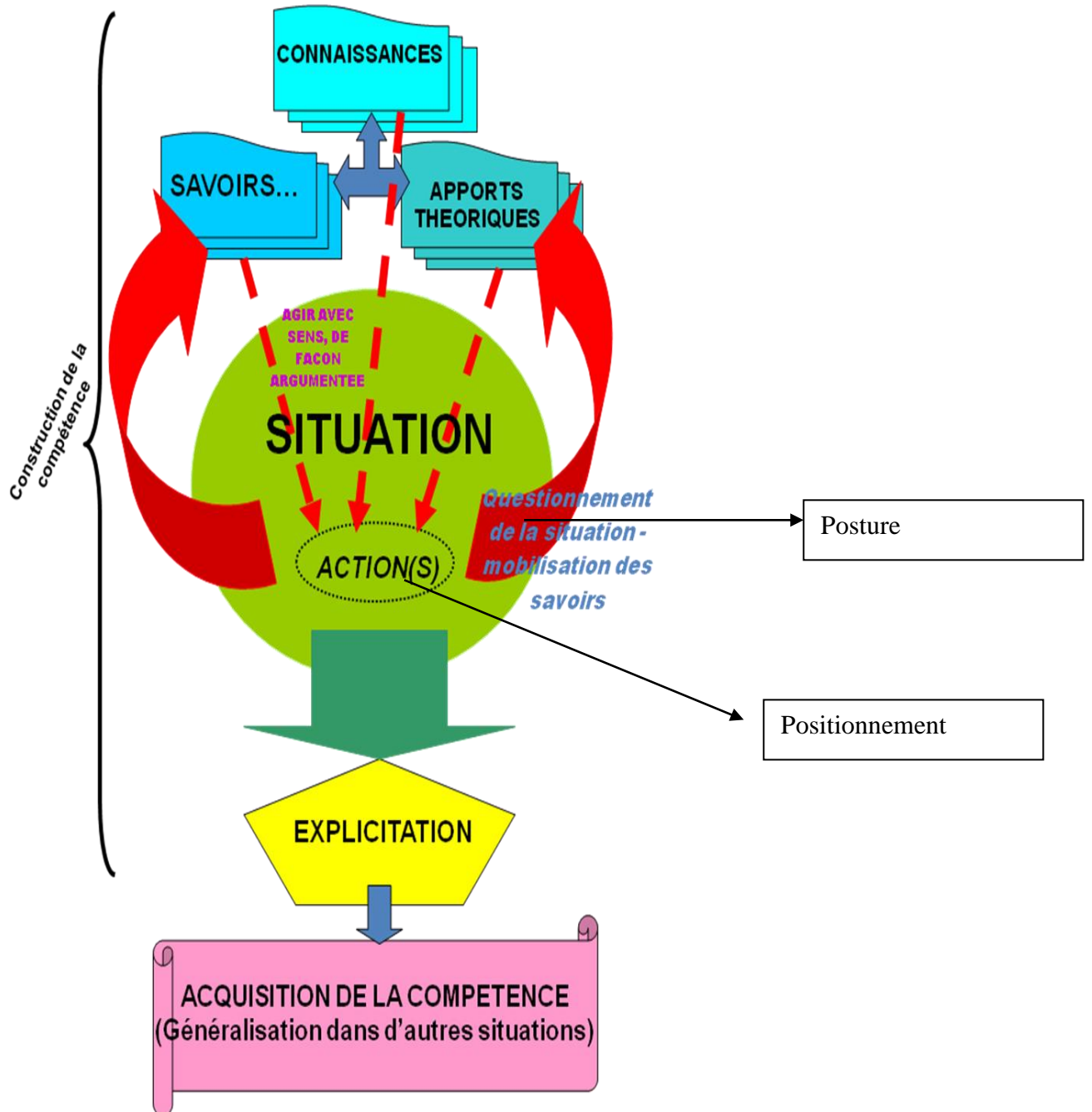
Enfin, la mobilisation de ressources pour répondre aux situations professionnelles vécues fait nécessairement appel la prise d'initiative du professionnel (la posture) face à une situation, dans le choix des ressources et des savoirs utilisés, pour poser des actions effectives et efficientes (le positionnement).

¹⁷ Claude Dubar – « La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles » – Edition Armand Colin - 2^{ème} édition revue -Paris 1998

¹⁸ Pierre Bourdieu – « Question de sociologie » - Les Éditions de Minuit – Paris 1992.

¹⁹ Guy Le Boterf – « Construire les compétences individuelles et collectives – Ingénierie et évaluation des compétences » - - Etude- Broché/Organisation Eds- Avril 2010 et Janvier 2011

SCHEMA DE MODELISATION DE LA CONSTRUCTION D'UNE COMPETENCE



Derrière les concepts de postures, de positionnement professionnels et de compétences se dessine celui de l'identité professionnelle, d'une culture commune et partagée.

L'identité professionnelle vient se construire, toute à la fois, à partir :

- de la conscientisation de ses propres postures face aux situations rencontrées,
- de la réflexion sur ses positionnements, ses actes posés,
- de l'intégration d'une culture professionnelle et de l'appropriation de références communes (valeurs, déontologie, références pratiques et théoriques de l'intervention en service social) au sein d'un groupe de pairs.

L'identité est une notion paradoxale, dans le sens où elle revêt à la fois « l'identique », c'est à dire le fait que chez toute personne existe un certain nombre des traits permanents qui en font un être identique aux autres, et qui appartient à un groupe, et le caractère de ce qui est particulier et unique. L'étymologie d'« identique » vient du latin et identicus (identique) « qualité de ce qui est le même » dérivé de « Idem » (le même), d'ydempté « uni dans une substance unique », mais aussi de unicus (unique) « qui est seul ».

Ainsi peut-on dire que l'identité de chacun ou d'un groupe (d'une corporation professionnelle) est le fait à la fois d'être unique et à la fois d'appartenir à un groupe d'identité.

Pour Richard Wittorski, la notion d'identité collective ou professionnelle s'appuie sur la culture, les croyances et les compétences collectives partagées.

L'identité professionnelle, entre différenciation et « mêmété », s'acquiert à partir de la reconnaissance de quelque chose de commun, la représentation commune que les membres se font des objectifs ou des raisons constitutives d'un groupement, et la reconnaissance mutuelle de tous, et de chacun, dans les particularités de chaque membres, et dans les compétences individuelles et collectives.

L'identité collective et professionnelle est alors vécue et perçue par les membres du groupe comme le sentiment d'appartenance du groupe, par ressemblance, mais aussi particularité à l'autre, et comme différente des autres groupes.

L'identité professionnelle se compose ainsi :

- des compétences individuelles de chacun des membres de groupe (s'appuyant sur un ensemble de savoirs théoriques liés à une recherche de compréhension des situations - concepts, notions, connaissances disciplinaires qui n'indiquent pas « ce qu'il faut faire » mais servent de cadre, d'éclairage, d'analyse et d'argumentation des actions menées ; de savoirs procéduraux et des savoir-faire décrivant les règles, les procédures des modes opératoires et les méthodes employées ; des savoirs être développés, en termes d'attitudes pensées face aux situations
- et des compétences collectives construites par un groupe d'individus et qui concernent l'organisation et les règles du travail et des actions, les savoirs et les attitudes communs et les méthodes de travail collectif, les relations professionnelles construites collectivement venant rendre compte d'une certaine forme de culture d'entreprise, d'équipe et donc d'identité professionnelle.

Jacques Leplat explique que la compétence collective est faite de la mise en commun des compétences individuelles.

Cependant, Guy Le Boterf rappelle que la compétence collective est différente de la somme des compétences individuelles qui la composent. Il s'agit d'une combinaison complexe qui se construit par une coopération et une synergie entre les compétences individuelles des individus du groupe, un ensemble d'interactions des individus basé sur un processus de partage de forme de pensée individuelle sur le travail pour arriver un processus d'élaboration

d'une pensée collective nouvelle, d'une mémoire collective de savoirs communs et accepté de et par tous.

Richard Wittorski rajoute que les compétences collectives appartenant à une équipe, un groupe, sont une « *communauté de pratique intériorisée et interactive par le collectif, et détenue par l'ensemble des individus pour produire une capacité à construire un ensemble de règles organisationnelles...* »

Si la compétence individuelle est une combinaison de capacité et d'aptitude pour résoudre un problème donné, la compétence collective se développe dans un groupe, une équipe, si ses membres savent tirer des leçons ensemble et élaborer une représentation commune des problèmes rencontrés, et instaurer des schémas coopératifs d'activité. Les compétences des uns et des autres forment un maillage qui doit amener à une cohérence d'actions entre les différents professionnels.

La compétence : une synthèse de la posture et du positionnement professionnels : La démarche « compétence » fonde la posture professionnelle, révèle le positionnement, infère la réflexivité.

POSTURE PROFESSIONNELLE	LE POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL	LA COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
<p>« La notion de "posture" se définit comme la manifestation d'un état mental, façonné par nos croyances et orienté par nos intentions qui exerce une influence directrice et dynamique sur nos actions, leur donnant sens et justification. Le positionnement physique et symbolique a une influence sur la posture professionnelle que l'on peut situer en proximité des facteurs personnels, sur l'axe qui relie les facteurs personnels et comportementaux. »*</p>	<p>« Le positionnement professionnel est relatif à un certain savoir être, à la manière dont on analyse une situation qui permet de définir un plan d'action (négocié avec l'usager pour ne pas entrer dans un despotisme). Le positionnement professionnel est la manière dont le professionnel se place face à une situation donnée (...) un 'savoir où l'on est, ce que l'on fait, pourquoi on le fait, en posant sans cesse la question du sens pour agir en conséquence'. Au-delà de l'action, le positionnement professionnel nécessite d'argumenter ses actes en fonction des différentes références sur lesquelles on s'est construit (...) »*</p>	<p>« La compétence est la mobilisation ou l'activation de plusieurs savoirs, dans une situation et un contexte donnés. Elle désigne la mobilisation d'un ensemble de ressources (savoir, savoir-faire, savoir-être), en vue de résoudre une situation complexe appartenant à une famille de situations-problèmes (tout en étant en mesure d'argumenter la processus). »*</p> <p><i>Cette mobilisation de ressources fait nécessairement appel la prise d'initiative du professionnel (la posture) face à une situation, dans le choix des ressources et des savoirs utilisés, pour poser des actions effectives et efficientes (le positionnement). L'explicitation de la démarche, par un retour sur le processus, conduit le praticien au travail réflexif.</i></p>
<p>*Référence : Geneviève Lameul 8e Biennale de l'éducation et de la formation IUFM de Bretagne. Centre de Recherche Education Apprentissages Didactique</p>	<p>*Référence : Didier Dubasque Assistant de Service Social : l'identité professionnelle en question- ANAS 2003</p>	<p>*Référence : Guy Le Boterf Construire les compétences individuelles et collectives – Ingénierie et évaluation des compétences -Etude- Broché/Organisation Eds- Avril 2010 et Janvier 2011</p>

Identité professionnelle

4°) Proposition de modélisation de la posture et du positionnement professionnels

La posture

Si dans la vie privée, la posture n'est pas un état volontairement réfléchi, et le terme *posture* peut être souvent utilisé de façon intuitive, il ne peut en être de même dans le domaine professionnel.

La ou les postures professionnelles se construisent progressivement à partir :

De la conscientisation des affects selon les contextes (affects comme possibles filtres, parasites ou catalyseurs pouvant infléchir, influencer, déterminer ses actions, son positionnement.)

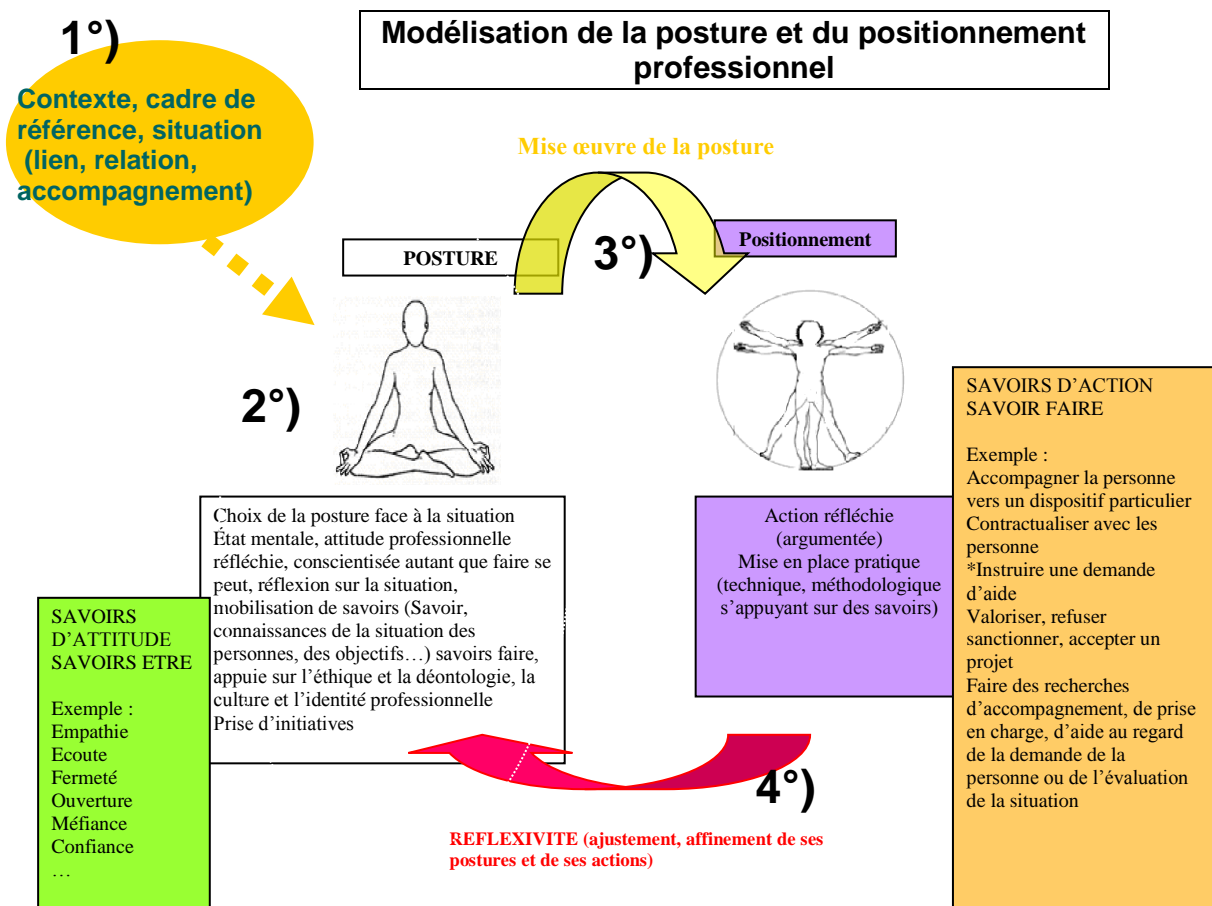
Des acquis repérés et mobilisés (éducation, vécu, expériences, facultés cognitives, savoirs, savoirs faire, connaissances formalisées...)

Du style propre à soi (manière d'être, de penser, de se positionner du sujet dans son environnement)

Le professionnel doit les avoir mis en travail en formation, puis dans le cadre d'un travail réflexif

Le positionnement est l'action émanant de la posture : Action s'appuyant sur des acquis pratique, techniques

La compétence est l'outil de mise en œuvre de l'action partant de la posture, et concrétisant par la position prise, l'action engagée (le positionnement)



BIBLIOGRAPHIE

Marie-Françoise Bonicel (Maître de conférence en psychologie sociale clinique à l'IUT de Troyes) – « Un questionnement : quelles postures dans les pratiques d'accompagnement ? » - pedagopsy.eu/accompagnement_bonicel_posture.htm

François Delivré (Auteur du « métier de coach », Co fondateur et directeur associé de l'Académie du Coaching - *Résumé de la conférence prononcée à l'ICF – « la posture de coach » - 4 décembre 2003*)

Claude Dubar – « La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles » – Edition Armand Colin - 2^{ème} édition revue -Paris 1998 - Pierre Bourdieu – « Question de sociologie » - Les Éditions de Minuit – Paris 1992.

Didier Dubasque – « *Assistant de Service Social : l'identité professionnelle en question* » - ANAS 2003

Geneviève Lameul – 8e Biennale de l'éducation et de la formation -IUFM de Bretagne. Centre de Recherche Education Apprentissages Didactique

Roland Gori – « La fabrique des imposteurs » - Edition Les Liens qui libèrent – Broché Prais Janvier 2013

Claire Jouffray – « L'approche centrée sur le Développement du pouvoir d'Agir (DPA) - Posture et accompagnement - une approche qui vient faire bouger les postures dans l'accompagnement social » - <http://aifris.eu>

Guy Le Boterf – « Construire les compétences individuelles et collectives – Ingénierie et évaluation des compétences » - -Etude- Broché/Organisation Eds- Avril 2010 et Janvier 2011

Philippe Meirieu (Docteur en Sciences de l'éducation, chercheur et écrivain français, spécialiste la pédagogie) – Commentaire du film « *Entre les murs* » -<http://www.meirieu.com>

Maela Paul (Docteur en sciences de l'éducation) - Intervention de « Le concept d'accompagnement - Accompagnement et formation » - C2R Bourgogne - Janvier 2004 (interventions à partir de l'ouvrage « L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique » - PAUL Maela - L'Harmattan Paris 2004)

Chamla Rachel (ASS et Formatrice) « Posture et positionnement professionnel dans une démarche de développement »- Sous la direction de Gourvil Jean Marie et Kaiser Michel, *Se former au développement social local* - Dunod Paris 2008. - « A propos de la réforme du DEASS : de l'intervention sociale et de l'expertise sociale » - *La revue française de service social, Expertise et évaluation* - ANAS. N°236 - 2010